

Absence

Trouvez un équilibre entre les besoins de votre personnel et ceux de votre organisation de manière proactive et équitable

L'absence des employés est souvent imprévisible, mais UKG Pro™ Absence peut vous donner les informations dont vous avez besoin pour réduire les coûts, maintenir la productivité et éviter le risque de non-conformité aux lois et réglementations relatives au travail. Il est indéniable que les coûts liés aux absences des collaborateurs sont à la fois réels et mesurables dans votre organisation. La bonne nouvelle c'est que le coût de l'absentéisme et ses effets sur la productivité peuvent être maîtrisés grâce à UKG Pro Absence.



Indicateurs proactifs

Améliorez la productivité et prévenez le burnout en normalisant la gestion et la mise en oeuvre des politiques en matière de congés.



Reconnaissance et incitation

Déclenchez automatiquement des récompenses ou des mesures correctives pour garantir que la gestion des absences est raisonnable et appliquée équitablement dans toute l'organisation.



Des informations visibles

Mesurez avec précision le coût de l'absentéisme et visualisez leur source grâce aux capacités de reporting, qui offrent une visibilité complète des données sur les absences et les congés.



Principaux avantages

Pour les responsables

Accès instantané et à tout moment aux informations et aux outils nécessaires pour gérer votre personnel de manière proactive.

Des rapports prêts à l'emploi offrent aux responsables une visibilité complète des données relatives aux absences et aux congés.

Suivi du temps et gestion des politiques à partir d'une seule plateforme automatisée afin d'être prêt en cas d'audit.

Des recommandations automatiques aident les responsables à déterminer les demandes de congés à approuver.

Pour les collaborateurs

Demander des congés et ouvrir des dossiers de congé de manière autonome.

Modifier les périodes approuvées jusqu'à 72 heures après l'approbation.

Ouvrir ou modifier des dossiers de congé sur un appareil mobile.

Effectuer des modifications de congés et ajouter du temps de congé par le biais de l'agenda.

Fonctionnalités relatives aux congés

- Automatisez les processus tels que la demande de congé, la vérification de l'éligibilité, la production de documents, l'envoi de notifications de rappel et le suivi.
- Générez instantanément les documents relatifs aux congés, tels que les certificats médicaux et les formulaires relatifs aux droits et responsabilités.
- Suivez, gérez et calculez automatiquement les vos congés et soumettez les demandes de congé.
- Suivez simultanément le temps rémunéré et non rémunéré.
- Des procédures standardisées, faciles à configurer et régies par des règles, pour la soumission, l'approbation et le traitement des demandes de congé des collaborateurs, afin de garantir une décision juste et objective sur l'éligibilité et le droit des collaborateurs.

Fonctionnalités relatives à la présence

- Des politiques de présence configurables permettent d'automatiser vos politiques de présence, qu'elles soient simples ou complexes.
- Alertes automatiques - permettent d'avertir les responsables lorsque les collaborateurs approchent ou atteignent des seuils d'absences prédéfinis, afin qu'ils puissent agir en conséquence.
- Génération de documents - permet de créer en un clic des documents d'absence et des lettres disciplinaires personnalisées.
- Mise en oeuvre automatique des politiques - permet de maintenir la conformité en déclenchant automatiquement des récompenses ou des mesures disciplinaires prédéfinies, ce qui rend la gestion des absences équitable et objective.
- Audit - Toutes les activités et tous les événements associés aux scénarios de mesures disciplinaires et de récompenses font l'objet d'un suivi et d'un enregistrement détaillé à des fins de conformité et de sauvegarde.

Fonctionnalités relatives aux régularisations

- Point d'accès unique dans la suite UKG Pro Workforce Management pour gérer les régularisations.
- Entièrement intégré à la solution de comptabilisation du temps pour améliorer la productivité de l'équipe chargée de la paie.
- Permet aux collaborateurs de prendre les congés qu'ils ont acquis et aide la direction à mieux comprendre la responsabilité de son organisation en matière de congés.



Pour en savoir plus, visitez le site ukg.fr ou contactez-nous à l'adresse contactweu@ukg.com

© 2023 UKG Inc. Tous droits réservés. Pour une liste complète des marques déposées par UKG, veuillez visiter le site ukg.fr/marques-deposees. Toutes les autres marques déposées, le cas échéant, sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Toutes les spécifications sont susceptibles d'être modifiées.

CV0761-FRv2